

Questions diverses proposées par la FSU66 au CDEN du 5 mars

Sujet : Mixité sociale/ É.V.A.R.S

- Monsieur le Préfet, Comme vous le savez, le département des Pyrénées-Orientales est le deuxième plus pauvre de France métropolitaine, ce qui se traduit par un IPS très faible. Le département est classé 88ème sur 108. Par ailleurs, il semblerait que notre éloignement des grands centres de décision nous relègue également aux dernières places en termes de dotation de la part de l'État. Le H/E départemental est de 1,16, et il nous faudrait l'équivalent de 18 ETP dans le second degré pour atteindre la moyenne académique (1,18). Cependant, il faut signaler que l'académie elle-même est sous-dotée en comparaison avec les autres académies, car elle est classée 83ème sur 108. Par ailleurs, Perpignan concentre les pires indicateurs au niveau national : les IPS les plus faibles et les taux de pauvreté les plus élevés. Ses écoles et ses collèges souffrent du manque de mixité sociale et scolaire. Quel avenir pour ses élèves, à qui l'on prive des moyens nécessaires ? Monsieur le Préfet, nous vous demandons solennellement d'intervenir auprès de l'État afin de fournir les moyens humains et matériels nécessaires à ce département pour agir en faveur de la mixité sociale et scolaire des élèves. Nous vous demandons un plan d'urgence pour le département.

Réponse : La rectrice s'est engagée à créer un Observatoire Académique de la mixité sociale et scolaire. Le Conseil Départemental a formulé sa volonté de participer à cet Observatoire.

Pour la FSU66, il faut plus qu'un Observatoire, il faut des actes et la mise en place d'un plan d'urgence pour l'éducation dans les Pyrénées-Orientales.

- M. Le Préfet, Mme la DASEN, la FSU se félicite de la publication du programme d'É.V.A.R.S (Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité) le 6 février, qui a sonné à la fois comme un soulagement et un moment d'espoir. Malgré l'offensive de l'extrême droite, les critiques réactionnaires qui ont trouvé un écho médiatique mais aussi politique et la remise en question sur la légitimité de l'É.V.A.R.S par l'enseignement catholique privé, voir s'imposer nos principes d'une École émancipatrice, celle qui permet aux élèves de grandir dans leur singularité et ensemble, est à la fois un soulagement et un motif d'espoir.

Cependant, la FSU66 s'inquiète et alerte sur les oppositions réactionnaires qui se poursuivent notamment sur les réseaux sociaux avec un appel du groupuscule « Parents en colère » qui intimement les parents à ne pas mettre les enfants à l'école le 10 mars en opposition à l'É.V.A.R.S.

Quelles mesures, les services de l'état, comptent-ils prendre contre ces attaques et pour la protection des élèves et personnels ? Mme la DASEN, qu'en est-il de la formation des personnels pour la mise en place des programmes à la rentrée 2025 ?

Réponse : Les services de la préfecture resteront vigilants sur ce point. Pour l'instant pas de retour concernant le 10 mars.

La Directrice Académique assure que l'Institution s'engage vigilante à protéger les personnels. Aucune réponse concernant la formation des personnels.

Pour la FSU66, il est urgent de mettre en place un plan de formation de l'ensemble des personnels sur le temps de service et une protection sans faille de l'employeur en cas de remise en cause extérieure de cet enseignement.